LES CONFESSIONS 472 aucune autre creature; quand il y en auroit dont l'existence eut précedé celle du tems (a l.

(-) C'est à dire, les saints Anges. Voyez le chap. 11, du liv 12, nomb , & vers la fin

## CHAPITRE XXXI.

Difference de la maniere dont Deu voir & embrasse tous les tems, d'avec celle dont l'éprit d'un homme les pourroit voir; & combien celle dont il connoift & agit, eft au-deffus de celle dont les hommes peuvent agir es connoi fre.

41. OMBIEN certe lumiere inaccessible où vous habitez, ô mon Dieu, est-elle au dessus de nous; & combien les malheureuses suites de mes pechez m'en ont-elles encore jetté loin ! Guerissez & fortifiez les yeux de mon ame ; & faites-moy sentir la joye d'appercevoir quelques rayons de

cette lumiere ineffable.

S'il y avoit quelqu'un, dont les connoissances eussent assez d'étendue, pour embrasser le passé & l'avenir; ensorte qu'il eût l'un & l'autre dans l'esprit, comme i'y ay un Pseaume que je sçay par cœur; non seulement on admireroit la grandeur de cet esprit là, mais on en seroit épouventé. Cependant, quand il embrasseroit tout ce qui s'est passé dans le cours des siecles qui se sont écoulez jusqu'à present, & tout ce qui se passera dans ceux qui sont encore à venir; & qu'il verroit tout cela avec la même clarté que je voy, quand je recite un Pleaume que je sçay par cœur, combien j'en ay déja recité, & combien il m'en reste à reciter : nous devons bien nous garder de penser, ô mon Dieu, Createur de l'univers, & qui avez donné l'être aux corps aussi-bien qu'aux ames, que ce foit de cette sorte que l'avenir & lepassé vous soient Differece connus. La manière dont vous les connoissez est niere dont incomparablement plus admirable & plus incom-Dieu con- prehensible. Car lorsque nous recitons, ou que

2: